Comment éviter la prolifération des rats dans la commune …

Les rats éliminent une partie de nos déchets, ils deviennent « nuisibles » quand ils sont trop nombreux. Ils peuvent provoquer de gros dégâts dans les habitations et sont vecteurs de maladies (*leptospirose*) et de parasites.
En complément des campagnes de dératisation effectuées par la collectivité, quelques règles simples doivent être respectées :
Si vous avez un Poulailler :

- Ne pas stocker les aliments et grains dans le poulailler, mais dans un endroit assez éloigné ou dans un baril en plastique, fermé par un couvercle, donc hermétique pour les rongeurs !
- Installer des mangeoires suspendues.
- Nettoyer régulièrement la zone où la volaille se nourrit

Si vous faites votre Compost

- Evitez de mettre les restes de repas au compost et plus particulièrement la viande et le poisson,
- Remuez régulièrement votre compost à l'aide d'une fourche, ce qui assurera d'une part une bonne oxygénation et donc une dégradation rapide des éléments organiques et d'autre part, la destruction des galeries et nids de rongeurs. En d'autres termes, un compost "bien géré" attire peu les rongeurs.

Astuces : planter des plantes répulsives, angélique, menthe ou sauge.
Si votre chat ou celui de vos voisins est un bon chasseur, il peut aussi être un bon allié ….

Accueil de nouveaux commerçants sur le marché du vendredi soir

- *PLANTAJUHEL FERME BIO, Brice et Claire TANDILLE* proposent des plants et des micro-pousses de différents mélanges (tournesol, sarrasin, moutarde, pois, colza, trèfle…). Selon la saison, ils proposent des fraises et des légumes.

- *Karim et Lisa MOUALI* proposent des fruits bio de saison.

Une nouvelle entreprise sur la commune

Coach canin et Garde d'animaux à domicile (chiens et chats)
Audrey CHAPRON, 1 rue Camille-Claudel
06 31 20 05 95 - www.audrey-educanin.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE 3 rue de l'Abbaye
35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
et sur www.saint-sulpice-la-foret.fr

OUVERTURE AU PUBLIC
Le lundi de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h
(les semaines paires uniquement)
le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

Plate-forme de déchets verts
du 1er novembre au 31 mars

lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
samedi de 14h00 à 17h00

Horaires de la bibliothèque

5 route de Saint-Denis -
lundi 16h30 à 18h, mercredi 10h à 12h et 14h30 à16h30, samedi de 10h30 à 12h15
Vacances scolaires : bibliothèque ouverte les mercredi matin

Ouverture de l'ALSH

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint

Permis de démolir

- Commune *Démolition partielle* - 4 rue Naise

Permis de construire

- Nadia & Pierre Chauvel *Extension d'habitation* - 15 rue du Pertue-Renaud

Déclarations préalables

- Jean-Marc Bridel *Piscine* - 39 route de Saint-Denis
- Jean Prioul *Abri de jardin* - 5 rue Flora-Tristan
- Vincent Hervieux *Portes-fenêtres remplacées par une baie vitrée* - 2 Bel-Air
- Bénédicte Juillet *Remplacement porte de garage* - 6 allée des Courtils
- Caroline Gueye Deplechin *Châssis de toit* - 5 rue du Clos
- Catherine Guitton *Porte de service & Châssis de toit* - 24 rue Naise
- Carole Audic *Ravalement, Remplacement des ouvertures & Clôture* - 3 rue du Pertue-Renaud
- Jean-Michel Rémois *Portail & Carport* - 2 rue Raoul-de-la-Futaye
- Jacques Bizien *Ravalement* - 15 rue de la Chesnais
- Nicolas Noiret *Ravalement* - 23 rue Raoul-de-la-Futaye
- Baptiste Grosset *Châssis de toit* - 1 rue Lucie-Aubrac
- Stéphanie Veillard *Remplacement des menuiseries & Sortie de toit* - 21 rue Raoul-de-la-Futaye
- Jean-Michel Rémois *Remplacement des menuiseries & Haie* - Raoul-de-la-Futaye
- Delphine Rousseau *Remplacement portes de garage par des baies vitrées* - 5 chemin des Beyons
- Philippe Rousselot *Ravalement* - 12 Le Feuillet
- Olivier Patenotre *Clôture & Serre* - 28 bis rue Naise
- Corinne Rault *Châssis de toit* - 7 rue des Croisettes
- Madeleine Aufray *Clôture* - 19 route de Chasné
- Jean-Luc Guiheux *Isolation extérieure* - 27 rue des Trois-Pignons
- Véronique Diulein *Clôture* - 8 allée des Bastilles

Agenda

sous réserve des conditions sanitaires
Sauf indication contraire, la manifestation a lieu à la salle polyvalente.

Commémoration 11 novembre UNC
Samedi 7 novembre Monument aux morts

Concours de palets PALETS
Samedi 7 novembre

Repair'Café ASC
Samedi 14 novembre

Causerie DES ARBRES ET DES PAPIERS
Samedi 14 novembre - 20h00

Troc Habits APE - DADP
Samedi 28 novembre - journée

Table ronde sur l'inclusion APE
Samedi 28 novembre - soirée

Mariage

le 8 août 2020, **Virginie Thomas et Jérémy Huyghe**

Naissances

le 30 juin **Léa Moinet Joubrel**
le 14 août **Arthur Chi**
le 14 août **Augustin Lambalais-Tual**
le 18 août **Linoa Waxin**
le 3 septembre **Louise Pecquet-Jouny**
le 21 septembre **Martin Delourmel**
le 2 octobre **Agathe Jégu**

L'Écho de Saint-Sulpice-la-Forêt, feuille spéciale, octobre 2020. Directeur de la publication : Yann Huaumé - Rédaction & Conception Commission Communication - Tirage 700 exemplaires - ISSN 1279-9548.

Prochaine parution
décembre 2020

L'écho feuille

de Saint-Sulpice-la-Forêt

Octobre 2020 - numéro 145

Le réseau communal d'affichage de manchettes.

Une information proche, inclusive, low tech et facile à lire.
Une quinzaine de panneaux d'affichage est installée à Saint-Sulpice-la-Forêt, principalement le long des axes de circulation. Tous les 15 jours, une nouvelle "manchette" y sera apposée, donnant en une formulation très courte deux informations essentielles de la vie communale.
Les avantages de cette « nouvelle technologie de communication » sont nombreux :
• une grande réactivité et une grande efficacité à un très faible coût,
• une information qui s'adresse à tous, simple à lire,
• une information qui s'affiche là où les habitants se déplacent (à pied, en voiture ou en vélo).
La fabrication de ces panneaux a été réalisée par les services municipaux, ils sont un mobilier urbain écologique. L'équipe municipale espère ainsi informer largement les Sulpiciens et les Sulpiciennes et les associer à la vie de la commune.

Forum des associations

Malgré les mesures sanitaires, organisateurs et participants n'ont pas "masqué" leur enthousiasme.
En raison de la crise sanitaire, la décision de maintenir le forum des associations a nécessité des aménagements en accord avec les recommandations préfectorales.
Des tables plus espacées, un parcours à sens unique et bien évidemment masque et gel hydro-alcoolique de rigueur.
Malgré une baisse de fréquentation, les Sulpiciens sont restés nombreux à s'informer aux stands et à s'inscrire aux différentes activités proposées.
Nous remercions tous les participants, usagers et bénévoles, d'avoir su se plier au protocole sanitaire en alliant respect et bonne humeur.
Ce climat chaleureux et la discipline de chacun ont largement contribué au bon déroulement de cet évènement si emblématique du début du mois de septembre.
Nous nous réjouissons de la reprise des activités et nous souhaitons à tous une excellente rentrée sportive, culturelle, écologique et solidaire.

Recensement des personnes à risques ou vulnérables

La loi oblige à instituer - sur la base du volontariat - un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées domiciliées sur la commune. Ce registre permet d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Le Maire assure la confidentialité de ces données qui ne seront communiquées au Préfet, à sa demande, qu'en cas de déclenchement d'un plan d'urgence ou d'alerte. Pour vous inscrire, merci de vous rendre en Mairie ou de téléphoner. Un accusé-réception vous sera remis.

Histoire de vie et Patrimoine #EnquêteInsee du 28 septembre au 31 décembre

L'Insee réalise actuellement une enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez. Retrouvez plus d'informations sur les modalités de cette enquête sur le site de l'Insee.

ASSAINISSEMENT - Enquête publique du 26 octobre au 27 novembre 2020

Menée par Rennes Métropole sur l'ensemble du territoire, cette enquête publique sur l'assainissement présentera les zones qui seront raccordées, à terme, à l'assainissement collectif et celles qui ne le seront pas. Il s'agira d'une occasion pour les habitants qui le souhaitent de faire part de leurs remarques.

Vous pouvez :
- vous rendre à la mairie de Betton ou à Rennes (Direction de L'Assainissement - 73 rue Dupont-des-Loges) où le dossier et un registre seront mis à disposition du public.
- vous rendre sur le site internet de Rennes Métropole : https://metropole.rennes.fr/ où le dossier de consultation ainsi qu'un registre dématérialisé et un courriel dédié seront accessibles dans la rubrique "santé. environnement".

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 8 juillet 2020

Finances : tarifs restaurant municipal
Le Conseil décide d'augmenter les tarifs de 2% pour l'année 2020-2021. Les tarifs de repas s'échelonnent de 2,09 € à 5,78 €. Le Conseil municipal vote un tarif forfaitaire de 8 € pour les inscriptions hors délais, tarif applicable pendant la période scolaire et pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence et sur justificatif ce tarif ne s'appliquera pas.

Conseil municipal du 9 septembre 2020

Construction espace éducatif - Réseau de chaleur
Dans une optique de transition énergétique, une étude de faisabilité avait été lancée l'an dernier pour la mise en place d'un réseau de chaleur. Ce réseau basé sur une chaufferie bois devait alimenter l'ensemble des bâtiment éducatifs. Après une présentation détaillée de l'étude, le Conseil a finalement décidé de ne pas lui donner suite. En effet, la consultation des membres experts (ALEC, Ademe, responsable des services techniques) confirme l'inadéquation du projet au regard des difficultés tant techniques que financières.

Construction espace éducatif - extension maternelle et démarche E+C- (Énergie positive et réduction carbone)
- Validation de la construction d'une extension de l'école maternelle permettant l'accueil d'une nouvelle classe, dans la continuité du bâtiment existant. Cette construction s'inscrit dans le programme de construction d'un ALSH, de restructuration du centre culturel et du traitement des abords. La conception et la réalisation du projet devront intégrer le respect du site, de la nature et des bâtiments existants. Cette nouvelle classe permettra d'accueillir les enfants de l'école dans toutes les conditions favorables à leur épanouissement et au développement des apprentissages liés à leur éducation scolaire.
Le montant des travaux pour la réalisation de cette classe est évalué à 100 000 € H.T.
- Validation de la réalisation d'une étude E+ C- d'un montant de 12 090 € T.T.C (subventionnée à 70 % par l'ADEME) est confié au cabinet 10i2La. Cette étude E+C- est nécessaire pour pouvoir prétendre à l'appel à projet "bâtiment performant" auprès de l'ADEME pour le projet de construction de l'ALSH.

Urbanisme - Aménagement Ilôt du Tronchay
La commune souhaite proposer des terrains à bâtir sur un terrain de 3 700 m² (sur la D97, face à la salle omnisports). L'enjeu est de permettre à cet ancien terrain de sports de faire du lien avec le tissu urbain existant. À échéance 2024, le projet prévoit la création d'une dizaine de logements individuels et la réalisation des différents réseaux nécessaires à la viabilisation des lots. Le Conseil approuve la concession d'aménagement entre la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et la société publique locale d'aménagement « Territoires Publics » pour cette réalisation.

Travaux - Changement des lices du terrain de foot
Le terrain de football présente un pourtour en très mauvais état qui fait courir des risques aux joueurs et spectateurs. Il n'est pas homologué pour le niveau régional, catégorie dans laquelle le club de foot intercommunal (Saint-Sulpice, Chevaigné et Mouazé) joue depuis cette année. Le coût du changement de la main courante (lice) du terrain est évalué à 22 486.00 € T.T.C. Une subvention de 5 000 € est sollicitée auprès de la Fédération Française de Football.

Finances : centrale d'achat REGATE
Rennes Métropole et la Ville de Rennes se sont constituées en centrales d'achats réunies sous le dispositif appelé REGATE. Ce dispositif d'achats centralisés est ouvert à l'ensemble des communes et structures associées du territoire de Rennes Métropole. Il permet des économies, sans obligation d'y recourir.
Le Conseil renouvelle la convention REGATE pour la durée du mandat et pour un montant annuel d'adhésion de 450 €.

Les délibérations complètes du conseil municipal sont disponibles sur le site Internet de la commune
https://saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

ÉCOLE : des effectifs à la hausse
196 élèves répartis sur 8 classes : 3 maternelles (82 enfants, dont 31 en PS, 23 en MS et 28 en GS) et 5 élémentaires.
CANTINE : en moyenne 155 repas par jour, jusqu'à 171 repas servis.
CENTRE DE LOISIRS : en moyenne 40 enfants chaque mercredi, jusqu'à 58 enfants présents.

Une rentrée sous le signe des finances publiques pour les élus

Le 25 et 26 août derniers, les élus ont assisté à une formation d'initiation aux finances locales.
Les deux séances de formation, de trois heures chacune, ont été animés par Yohann Legendre, consultant en finances publiques et formateur à l'université Rennes 2. Son objectif est de sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité de transiter d'une gestion « comptable » vers une gestion « financière ». En gardant sur le long terme une capacité d'investissement, la commune peut planifier son développement en termes d'accueil et de services.
Présentée de façon très claire, la formation a donné aux élus un aperçu des finances des collectivités locales (la dotation de l'État et la fiscalité, le budget, les dépenses et les recettes, le fonctionnement et l'investissement…) pour qu'ils aient les connaissances requises pour voter sereinement en faveur des nouveaux projets de la commune.
Pour information, la marge brute de Saint-Sulpice-la-Forêt (l'excédent du budget mobilisable pour des projets et le remboursement des emprunts) est d'environ 120 000 €, tandis que le stock de dettes est d'environ 1,04 millions.

INFO PETITE ENFANCE
Afin de mettre à jour la liste des assistantes maternelles présentes à Saint-Sulpice-la-Forêt, merci de vous faire connaître auprès de Marie-Hélène Finet-Dete, conseillère déléguée Petite Enfance, cantine et solidarité.
Mail : marie-helene.finet@saint-sulpice-la-foret.fr

Conseil des Sages : appel à candidature

Créé en 2009, le Conseil des Sages de Saint-Sulpice-la-Forêt est constitué d'un groupe de 12 personnes nommées par le maire pour trois ans renouvelables une fois. Homme ou femme, vous êtes disponible, motivé et vous vous intéressez à la vie notre commune, vous pouvez nous rejoindre à condition d'être retraité, d'habiter Saint-Sulpice-la-Forêt, d'être inscrit sur les listes électorales, ne pas être élu, conjoint d'élu ou membre d'instances municipales.
Nous nous réunissons une après-midi par mois et nous travaillons également en commission. Notre mission est d'observer, de réfléchir et de proposer. Nous travaillons pour l'intérêt collectif à partir de thèmes proposés par la mairie ou nous nous saisissons de thèmes ayant un impact sur la vie de la commune. Nous sommes tenus au droit de réserve et à une stricte neutralité politique ou religieuse pendant notre mandat.
Voici quelques thèmes abordés au cours de ces 11 dernières années :
- Rédaction d'un guide pratique destiné aux habitants de la commune.
- Réflexions sur le cimetière.
- Visites techniques à Baulon : construction de bâtiments en terre.
- Partenariat avec l'école primaire Niki-de-Saint-Phalle.
- Veille sur le territoire communal pour repérer d'éventuels problèmes et suggérer des pistes d'amélioration.

Nous sommes à la recherche de Sulpiciennes ou Sulpiciens qui accepteraient de se joindre à nous. Vous pouvez proposer votre candidature à la mairie ou contacter Gérard Hugoo, président délégué temporaire au 06 22 73 77 32.

Saint Sul' kids !

Le projet de construction d'un nouvel espace éducatif et culturel (construction d'un ALSH et rénovation du centre culturel) a été confié au cabinet d'architecte 10i2la. Il devrait être finalisé en 2023. Pour ce projet, la municipalité a à cœur de mettre en œuvre une démarche participative. Elle a donc chargé les architectes d'organiser des ateliers participatifs réunissant les différents usagers du futur espace (ATSEM, enseignants, animateurs, associations, parents d'élèves, riverains, acteurs du projet…).
Ce 5 septembre 2020 s'est tenu le premier atelier participatif. Il était impensable de ne pas convier les premiers concernés. Ainsi, en parallèle de l'atelier des groupes d'adultes, des enfants (délégués du conseil d'enfants et usagers du centre de loisirs) ont pu, eux aussi, réfléchir à leurs envies et leurs rêves pour le site du projet ! Ils ont été accompagnés afin d'établir une carte mentale à l'aide de photos d'aménagement, d'ambiances, de jeux, de textures positionnées sur une vue aérienne et de réfléchir aux aménagements extérieurs. Durant ce temps d'échanges et de partage, les enfants ont pu s'investir et se projeter dans un nouvel espace, tout en laissant libre cours à leur imagination.

FACEBOOK
Pour suivre au plus près l'actualité de la commune, rejoignez-nous sur notre page Facebook
https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association à Saint-Sulpice-la-Forêt, Des arbres et des papiers, se consacre à l'accueil des personnes exilées.

Pour recevoir nos informations et rejoindre notre équipe : desarbresetdespapiers@protonmail.com.
Venez nous rencontrer le 14 novembre à 20h00 à la salle polyvalente.

Bibliothèque - Grainothèque

Au printemps, vous avez été nombreux à apprécier la grainothèque pendant le confinement. C'est le moment de récolter les graines de fleurs, de légumes ou d'aromatiques pour les partager de nouveau. Vous pouvez les déposer à la bibliothèque. Il y a des petits sachets à votre disposition. Il faut juste que les graines ne soit pas hybrides.

École de musique de l'Illet

Il reste encore quelques places pour l'EVEIL le mercredi matin de 9h45 à 10h30 (classe de CP) - Tarif de 130 €
EMI : 02 23 27 49 57 - emi@emi.asso.fr - emi.asso.fr

Tennis Club

Il reste encore quelques places le samedi matin pour le cours Enfants (9 à 11 ans) de 9h à 10h et le cours Adultes débutants de 11h à 12h à la salle omnisports de Saint-Sulpice-la-Forêt. 26 cours, tarif au prorata des cours restants 130 € enfants + licence 20 € - 180 € adultes + licence 30 €
Contact : Alain Joulaud 06 79 80 09 57

Une nouvelle section à l'ASC : 'Jardins solidaires' ou partager son jardin entre particuliers

D'un côté, un propriétaire de jardin qui rêve d'avoir un potager, mais qui n'a ni le temps, ni le savoir-faire ni l'énergie pour s'en occuper. De l'autre, une personne qui aimerait cultiver un potager, mais qui n'a pas de jardin. L'objectif de cette nouvelle section est de mettre en relation le premier avec le second.
Au-delà, nous souhaitons favoriser le lien social et inter-générationnel au sein de la commune, participer à la préservation et à la transmission du savoir-faire et des gestes du jardinage !
Le partage de jardin entre particuliers c'est notamment :
• redonner du sens à ce que l'on mange, car rien n'est plus sensé et gratifiant que semer une graine et la voir pousser.
• raffermir le lien social, à l'échelle d'une commune, d'un quartier, à travers les rencontres et les échanges.
• promouvoir les relations inter-générationnelles, le partage de savoirs entre les jeunes et les anciens.
• créer une société plus solidaire basée sur des valeurs d'ouverture, de convivialité et d'entraide.
Le groupe de lancement est actuellement constitué de 5 personnes des communes de Saint-Sulpice-la-Forêt et de Chasné-sur-Illet. Nous allons prochainement rencontrer le Conseil des Sages. Une réunion de présentation de la section devrait ensuite être organisée.